



CEPPIM

CENTRE EXPERT DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE
L'IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE



Intégré au sein de l'Hôpital de Jour de
Gériatrie

Pour optimiser les prescriptions
médicamenteuses dans le parcours de soins
et renforcer l'apprentissage de pratiques
professionnelles ville-hôpital

Pour plus d'infos :



1

Repérage spécifique CEPPIM

Par les professionnels de santé hospitaliers et/ou ambulatoires (*pharmacien d'officine, médecin traitant ou spécialiste, infirmier à domicile...*)

Qui est éligible ?

- Polymédication (> 5 médicaments)
- Défaut d'adhésion thérapeutique
- Modifications thérapeutiques récentes
- Défauts de connaissances des traitements
- Traitement inadapté aux caractéristiques du patient (*clairance rénale, âge, poids ou autonomie...*)
- Manifestation d'effets indésirables
- Parcours de soins complexes, fragilités

A qui adresser mon patient ?

secretariat.hdjgeriatrique@ch-grasse.fr
04 93 09 55 37

2

Parcours patient HDJ

Equipe constituée *a minima* de 3 intervenants incluant un médecin, un pharmacien hospitalier clinicien et un professionnel de santé paramédical (ex: infirmier, diététicien, psychologue, assistante sociale)



- Bilan de médication
- Proposition d'optimisation thérapeutique
- Actions éducatives ciblées



- Evaluation clinique
- Validation de l'optimisation thérapeutique
- Orientation vers un spécialiste si besoin
- Rédaction d'ordonnances



- Gestion des problèmes d'accès aux soins, d'isolement social...
- Évaluation de l'état nutritionnel, des troubles de la déglutition...



3

Bénéfices attendus

- Réduction de l'iatrogénie médicamenteuse
- Coopération interprofessionnelle ville-hôpital
 - ❖ Partenariat CEPPIM – Soins primaires
- Suivi patients
 - ❖ Soins primaires exclusifs
 - ❖ Orientation vers des programmes d'ETP